



BVVB INFO N°129

La Ville du Bois, 20 avril 2017

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22/03/2017

Nous essayons autant que possible d'être présent à cette instance, où siègent tous les Maires de notre Communauté d'Agglomération.

Bien que les points de l'ordre du jour soient en principe débattus en bureau communautaire, ils doivent être présentés et adoptés par l'ensemble des représentants des municipalités.

Le train-train habituel semblait bien parti. Pourtant un incident majeur s'est passé au point 43 de l'ordre du jour, repris ci-dessous :

« Autorisation donnée au Président de signer les avenants de prolongation aux contrats de concession et travaux pour la distribution publique d'eau potable sur le territoire communal, de Ballainvilliers, Champlan, La Ville du Bois, Linas, Marcoussis, Nozay et Villejust. »

En résumé, il s'agit de prolonger la Délégation de Service Public jusqu'au 31 décembre 2017.

Une vingtaine d'individus de Wissous ont manifesté en pleine séance, refusant cette DSP et préférant une Régie municipale. L'association les regroupant avait envoyé un courrier à la CAPS.

Le Président BOURNAT, après avoir tenté de calmer ces personnes a été obligé de clôturer la séance, de faire intervenir les forces de police pour évacuer la salle.

Néanmoins, la question mérite d'être suivie, car elle nous concerne, et nous interviendront au cours du Conseil Municipal du 28 mars 2017 afin d'avoir des précisions sur l'avenir de la distribution de notre eau.

CONSEILS MUNICIPAUX DES 21/03/2017 ET 28/03/2017

Ces deux Conseils Municipaux rapprochés ont pour point principal à l'ordre du jour la gestion financière de notre commune. C'est le « Débat d'Orientation Budgétaire » (DOB)

Au cours du Conseil du 21 mars, monsieur Marcel BRUN, adjoint aux finances, a présenté et commenté les résultats de l'année 2016.

Pour la section de fonctionnement, le tableau suivant donne en généralité un résultat excédentaire :

FONCTIONNEMENT	2016	
	Budget total	Réalisé
Dépenses	9 515 754,27	8 576 207,04
Recettes	9 515 754,27	9 744 665,00
Excédent de fonctionnement 2016		1 168 457,96
Résultat de clôture 2016		1 168 457,96

Excédent de clôture 1 168 457,96€

La suite au verso...





Mais il ne faut pas oublier tous les restes à réaliser, c'est-à-dire les engagements pris au budget 2016, et qui faute de financements n'ont pas vu le jour et qui seront reportés sur le budget 2017.

Pour la section investissement, on notera selon le tableau ci-contre que l'exercice est déficitaire.

INVESTISSEMENT	2016		
	Budget total	Réalisé	RAR 2015
Dépenses	6 085 580,58	3 221 817,42	275 362,39
Recettes	6 085 580,58	4 151 246,53	1 347 826,62
Excédent d'investissement 2016		929 429,11	
Reprise déficit 2015		-2 166 493,63	
Résultat de clôture 2016		-1 237 064,52	1 072 464,23

➤ Soit un déficit net de 164 600,29€

Le déficit provient de la reprise du déficit de 2015, 53% des investissements ont été réalisés. Les subventions ne sont pas toutes arrivées.

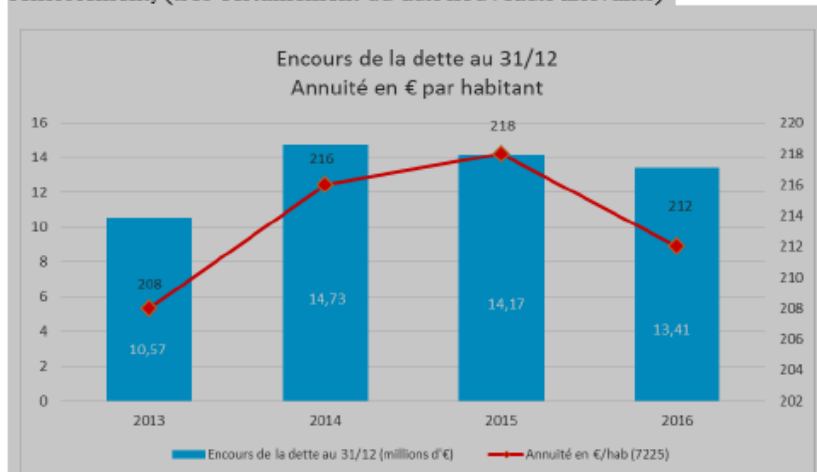
La synthèse des résultats 2016 est reprise dans le tableau suivant et commentée ainsi :

RESULTAT DE CLOTURE 2015	
Section de fonctionnement – Résultat CA 2016 (A)	1 168 457,96
Section d'investissement – Résultat CA 2016 (B)	-1 237 064,52
Résultat global de clôture	-68 606,56
Dépenses d'investissement - RAR	275 362,39
Recettes d'investissement RAR	1 347 826,62
Solde des restes à réaliser (C)	1 072 464,23
Besoin de financement de la section d'investissement (B+C)=D	-164 600,29
Article 001 – Résultat d'investissement reporté (B)	-1 237 064,52
Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé (E)	1 168 457,96
Article 002 – Résultat de fonctionnement reporté (A-E)	-

Résultats de clôture 2016
- Déficit de 68 606,56€

En tenant compte des écritures comptables engagées et non réalisées au 31-12-2016 le résultat présente un excédent de **1 003 857,67€** net

Le tableau suivant reprend l'encours de la dette par habitant. Pour 2016, l'encours baisse sensiblement, (très certainement du aux nouveaux arrivants)





En ce qui concerne les logements sociaux, le rythme des constructions laisse entrevoir les délais et constructions imposés par la Préfecture, tout en laissant les aménagements structurels à l'écart (stationnement, circulation douce, voirie, etc...)

Mises en chantier

Période	2002-2013	2014-2016	2017-2019
Imposition Etat	237	119	149
Logements agréés	215	241	A ce jour 122

L'objectif de la période 2014-2016 a été respecté.

Le report de projets en cours de réalisation permet d'ores et déjà de valider 122 logements sur la nouvelle période triennale 2017/2019

Réalisations

Année (au 01/01)	2013	2014	2015	2016	Prévisions 2017
Nombre de logements	179	187	203	242	334
Nombre de résidences	2625	2664	2702	2774	2896
%	6,88	7,02%	7,5%	8,72%	11,6%
Logements manquants	479	484	472	451	390

✓ **Logements livrés en 2016:**

TERRALIA – 1^{ère} phase (92 logements)

✓ **Logements projets:**

LOGIREP – Livraison 2017 (86 logements)
 TERRALIA (2^{ème} phase) – Livraison en 2018 (28 logements)
 KAUFMANN – Livraison en 2018 (80 logements)
 MARIIGNAN – Livraison en 2019 (20 logements)

La pénalité due par la commune s'élève à 109 164,55€ auquel il convient de soustraire les dépenses déductibles liées au logement sociaux, soit 201 874€. Le solde sera reporté en déduction du prélèvement 2018. Ainsi, compte tenu des efforts de la commune en matière de construction de logements sociaux, aucune pénalité ne sera demandée à la commune.

18

Ensuite, monsieur Marcel BRUN a présenté le budget 2017 qui sera repris et mis au vote au Conseil Municipal du 28/03/2014.

Le 28/03/2017, l'ordre du jour était l'adoption des résultats 2016 et le vote pour l'exercice 2017.

Le compte de gestion de la ville et le compte administratif 2016 ont été adoptés à l'unanimité.

L'affectation des résultats 2016 a été adoptée moins deux abstentions.

Les taux d'imposition fixés par la commune restent identiques encore cette année, bien que la Direction Générale des Finances annonce une augmentation de 0.40% de la valeur locative. Ce point a été adopté moins deux abstentions.

En ce qui concerne le budget, la dotation de l'Etat sera une nouvelle fois à la baisse, mais la Municipalité n'a pas reçu le montant alloué, ce qui fait que pour ce poste, c'est un estimé qui est reporté.

Le budget de fonctionnement et celui d'investissement sont montés ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- ✓ Maintenir les taux d'imposition fiscalité directe
- ✓ Optimiser le coût de fonctionnement des différents services en gardant un service de qualité
- ✓ Maintenir les subventions aux associations locales
- ✓ Maintenir les tranches du quotient familial
- ✓ Maitriser la masse salariale, tenant compte de l'augmentation du point d'indice à 0,60% à compter du 1^{er} février 2017 et des nouvelles dispositions dans le cadre du Parcours Professionnels Carrières et Rémunération
- ✓ Maintenir une capacité d'autofinancement
- ✓ Mutualiser les moyens matériels et humains avec les différentes collectivités de la Communauté Paris Saclay (CPS)
- ✓ Mener une réflexion pour un transfert éventuel de la compétence voirie

Taxe d'habitation	16,83 %
Taxe foncier bâti	23,37 %
Taxe foncier non bâti	95,16 %

SECTION D'INVESTISSEMENT

- ✓ Diminuer l'endettement
- ✓ Présenter un contrat d'aménagement Régional et Départemental et définir les opérations d'investissement



Le budget présenté est légèrement inférieur à celui de 2016. Il est vrai que la politique engagée pour la commune n'est pas très volontariste et que l'ensemble est basé sur le remboursement.

Ce budget primitif a été adopté moins deux abstentions.

COURRIER AU MAIRE POUR LA VOIE DES POSTES

Vous avez été nombreux à nous contacter pour nous relater les nuisances diverses rencontrées sur toute la longueur de cette voie.

Nous sommes en train de rédiger un courrier à notre Maire, reprenant vos remarques, en découpant par secteur cette voie :

- De la rue des Prés à la rue de Gaillard.
- De la rue de Gaillard à la ruelle des Néfliers.
- De la ruelle des Néfliers à la rue des Cailleboudes.
- De la rue des Cailleboudes à la rue du Grand Noyer.

Circulations des poids lourds, dangerosité pour le piétons, déplacement de la surface de vente de Kaufman et Broad, la suppression du trottoir sur la fin de la rue de Gaillard, le stationnement sauvage, la saturation des stationnements dans les rues adjacentes, la suppression d'un candélabre avant la rue des Cailleboudes, les poubelles non rentrées laissées sur les trottoirs.

Nous avons essayé à plusieurs reprises de lancer une opération commune avec le « Comité Voie des Postes ». Hélas, nous n'avons jamais été contactés. C'est dommage. Le regroupement d'acteurs est souvent plus efficace.

Enfin, nous avons fait une demande de comptage des véhicules à notre Maire, en trois points :

- Voie des Postes entre la rue des Prés et la rue de Gaillard.
- Voie des Postes entre la rue de Gaillard et la rue des Cailleboudes (après la sortie des parking de la résidence « Coté Parc »).
- Voie des postes entre le Sentier du Poirier de Cloches et la rue du Grand Noyer.

Vous serez bien entendu informé du résultat de notre action.



KAUFMAN ET BROAD A FAIT PLACE NETTE

Les derniers bâtiments ont été abattus, le mur d'enceinte de la voie des Postes détruit. Place nette pour les nouvelles constructions, mais également les nuisances pour les riverains avec les travaux qui vont bientôt débiter.



La voie des Postes est un axe particulièrement utilisé le matin. Les stationnements, le manque de trottoirs, la circulation vont, à la fin des travaux et dès l'arrivée des nouveaux habitants créer de gros problèmes sur ce secteur si la Municipalité n'envisage pas des solutions structurelles.

LES REUNIONS DE QUARTIERS VONT RECOMMENCER

Depuis de nombreuses années, BVVB avait demandé ce mode de rencontre entre les élus et les urbisylvains. Quatre réunions ont eu lieu entre 2014 et 2016.

Le nouveau redécoupage électoral de la commune en 5 bureaux de vote va donc permettre d'avoir 5 réunions de quartier. La première est prévue le jeudi 20 avril au foyer des anciens pour le secteur des Bartelottes.

Nous ferons en sorte d'être présent.